



carif-oref
de normandie



L'intégration linguistique des primo-arrivants



EN NORMANDIE



ÉDITO

L'État et la Région ont confié au Carif-Oref de Normandie l'accompagnement des acteurs régionaux de la formation et de l'emploi aux problématiques linguistiques des migrants. La formation linguistique des migrants adultes est un champ éducatif et professionnel qui s'est progressivement construit. La spécificité du terrain et de ses contraintes a très fortement imprimé sa marque sur les pratiques et les réflexions des acteurs. Le processus de construction du champ de la formation linguistique des migrants adultes est arrivé à un stade de développement très avancé.

Comme centre de ressources et d'accompagnement à la professionnalisation, le Carif-Oref via sa mission Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) décline dans son programme d'activité des projets nationaux et interrégionaux s'appuyant sur ces développements, avec pour ambition de les valoriser auprès des différents interlocuteurs régionaux :

- Un projet avec le Réseau des Carif-Oref (RCO) en lien avec la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (Dian) du ministère de l'Intérieur, aborde le volet offre de formation afin de veiller à l'alimentation et la mise à jour de la cartographie linguistique.
- Un projet « Doc en stock » dont l'objectif est d'accompagner un apprentissage partagé et réussi du français sur la base d'une plateforme animée par dix CRIA, dont le nôtre en Normandie.
- Un projet « Pop Alpha » qui s'adresse aux formateurs pour adultes et aux intervenants pédagogiques bénévoles qui accompagnent des adultes pas ou peu scolarisés. En 2023 en Normandie, deux volets sur les trois du projet ont été déployés : une mallette pédagogique contenant treize ressources et le conseil en ligne. Le troisième volet qui sera déployé en 2024 portera sur une formation de trois jours en présentiel : « Faciliter l'entrée dans l'écrit des adultes peu ou pas scolarisés ».

L'étude réalisée s'inscrit dans le déploiement de l'observatoire des risques d'illettrisme qui vise donc aussi à intégrer la problématique des publics primo-arrivants et réfugiés.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Luc Chevalier
Directeur du Carif-Oref de Normandie

SYNTHÈSE..... 4



1

LA POPULATION IMMIGRÉE EN NORMANDIE.....	6
• Immigré, étranger, de qui parlons-nous ?.....	6
• Repère : la population française immigrée et étrangère en France.....	6
• Le profil de la population immigrée en Normandie.....	7
• Focus sur le niveau de diplôme des immigrants.....	9



2

LE PARCOURS D'INTÉGRATION ET LE PROFIL DES PRIMO-ARRIVANTS EN NORMANDIE.....	10
• Le Contrat d'intégration républicaine (CIR).....	10
• Le nombre de signataires du CIR.....	11
• Le profil des signataires.....	12
• Les formations linguistiques prescrites aux signataires.....	14
• Focus sur le programme AGIR.....	17



3

LES EFFECTIFS ET LE POSITIONNEMENT DES ÉLÈVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN NORMANDIE.....	19
• Repère : les chiffres nationaux des élèves allophones nouvellement arrivés.....	19
• Les effectifs des élèves allophones nouvellement arrivés en Normandie.....	20
• Les structures à l'origine du positionnement initial des élèves allophones en Normandie.....	23
• Les dispositifs à l'entrée dans le système éducatif des élèves allophones en Normandie.....	24
• Focus sur les ateliers OEPRE.....	25



4

INTERVIEW DU CRIA DU CARIF-OREF DE NORMANDIE.....	27
--	-----------

DÉFINITIONS.....	30
SITOGRAPHIE.....	31
SIGLES ET ACRONYMES.....	33



« On n'habite pas un pays,
on habite une langue »

Cioran, poète roumain

SYNTHÈSE

quant à elle, s'élève à 5,3 millions de personnes, soit 7,8 % de la population totale. Elle se compose de 4,5 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

En Normandie, la population immigrée représente 156 268 personnes (52,0 % vient du continent africain) soit 4,7 % de la population normande. La population immigrée est composée à part égale d'hommes et de femmes et plus de la moitié est âgée de 25 à 54 ans. Le taux d'actifs en emploi s'élève à 42,9 %.

Toute personne extra-européenne résidant pour la première fois et depuis moins de 5 ans en France est considérée par l'Office français de l'immigration et de l'intégration comme primo-arrivante. Depuis la loi relative au droit des étrangers, l'État français a renforcé son dispositif d'accueil en instaurant le Contrat d'intégration républicaine (CIR). Celui-ci s'adresse aux étrangers primo-arrivants, souhaitant vivre et travailler en France. Le CIR, une fois signé, l'Ofii

prescrit deux types de formations qui sont dispensées par des prestataires : une formation civique et une formation linguistique. La formation linguistique est prescrite uniquement si le signataire ne valide pas le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

En Normandie, 4 403 primo-arrivants ont été signataires du CIR en 2022 dont 1 309 bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Les CIR signés pour des motifs familiaux (conjoint français, parent d'enfant français, regroupement familial, liens personnels et familiaux, ...) sont largement majoritaires (48,1 %). 52,4 % des signataires sont des hommes et 47,6 % des femmes. La grande majorité des signataires est assez jeune : 66,5 % des signataires ont entre 26 et 45 ans, 20,2 % ont entre 16 et 25 ans.

Les cinq nationalités les plus représentées sont la nationalité afghane (601 signataires), marocaine (353), tunisienne (232), algérienne (187) et guinéenne (125). Ces cinq nationalités représentent 34 % des signataires soit 1 500 personnes.



Les signataires ont déclaré avoir un niveau d'études secondaire pour 42,6 % d'entre eux, un niveau primaire pour 13,7 % et 10,6 % n'ont jamais été scolarisés. 32,8 % du public a déclaré avoir suivi des études dans le supérieur dont 47,2 % de niveau Bac +4 et plus. 30,8 % des signataires ont retrouvé une activité professionnelle en France.

44,9 % des signataires du CIR soit 1 975 personnes ont bénéficié d'une prescription de formation linguistique pour atteindre le niveau A1. 837 ont finalisé la formation et 64,0 % d'entre eux ont validé le niveau A1.

Les bénéficiaires de la protection internationale signataires du Contrat d'intégration républicaine, peuvent bénéficier du programme AGIR qui est un programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement. Ce programme sera étendu à l'ensemble du territoire métropolitain en 2024.

Lorsqu'est évoqué l'accueil des primo-arrivants, il faut également prendre en compte la population mineure scolarisée. Il s'agit alors des élèves allophones nouvellement arrivés avec des besoins éducatifs particuliers et notamment l'apprentissage du français langue seconde (FLS).

Sur l'année scolaire 2021-2022, 3 252 élèves allophones nouvellement arrivés étaient scolarisés en Normandie : 1 039 en école élémentaire, 1 549 au collège, et 664 au lycée. Les élèves allophones sont inscrits dans une classe ordinaire en correspondance avec leur niveau scolaire lorsqu'ils intègrent une école. Cette scolarité dans une classe ordinaire peut être

complétée par un dispositif d'aide via une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ou/et un soutien linguistique dans leur classe. Pour les élèves ayant été très peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine, ceux-ci peuvent intégrer une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants non scolarisés antérieurement.

Une attention particulière est également portée à la réussite éducative des enfants et au soutien parental. C'est pourquoi, il est proposé le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »

En Normandie, 26 ateliers ont permis d'accueillir 755 parents sur l'année scolaire 2022-2023.

Pour compléter ce panorama, le CRIA du Carif-Oref de Normandie aborde, dans la dernière partie de cette étude, les différentes notions inhérentes au public primo-arrivant ou réfugié et les projets dédiés aux intervenants professionnels auprès du public français langue étrangère (FLE) et analphabète à l'image de Doc en stock et Pop Alpha.



(OEPRE), porté par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Intérieur, qui vise à permettre aux parents allophones primo-arrivants ou non d'apprendre le français, de connaître les valeurs de la République et de comprendre les attentes de l'école vis-à-vis de leurs enfants.





LA POPULATION IMMIGRÉE EN NORMANDIE

IMMIGRÉ, ÉTRANGER, DE QUI PARLONS-NOUS ?

Immigré :

Selon la définition adoptée par le Haut conseil à l'intégration (HCI), un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se recoupent que partiellement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

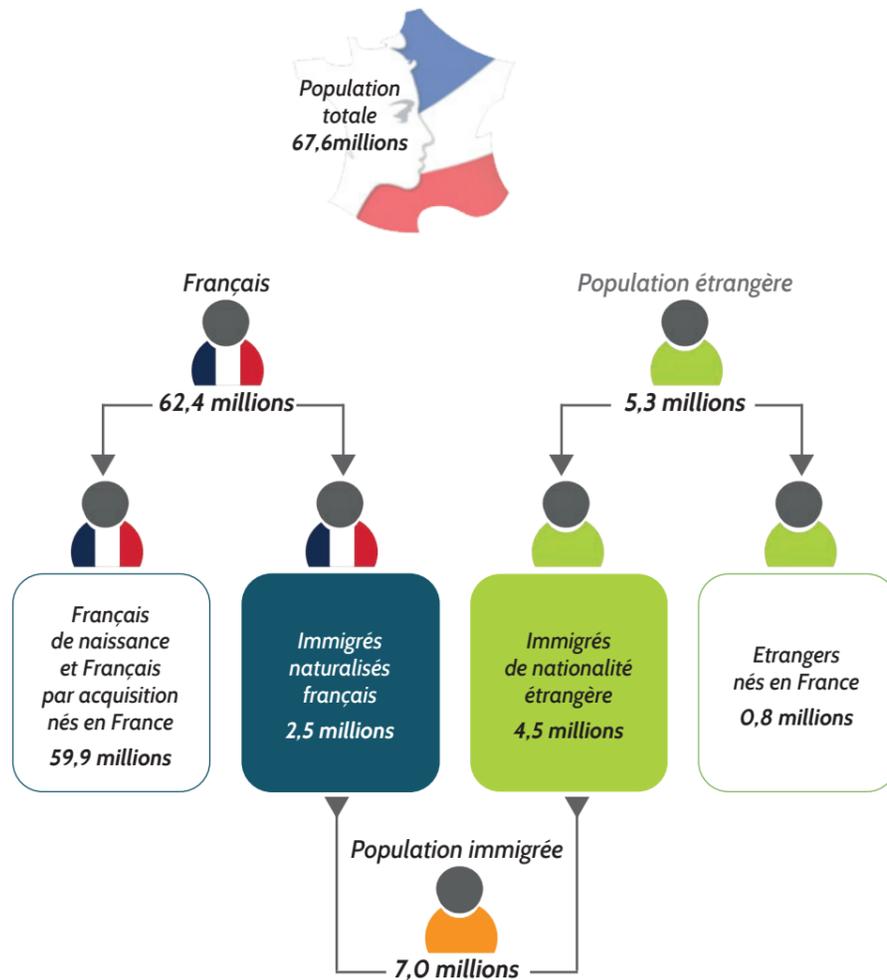
Étranger :

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des

personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). À la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.



REPÈRE : LA POPULATION FRANÇAISE IMMIGRÉE ET ÉTRANGÈRE EN FRANCE



Source : Insee, estimation de population 2022 (hors Mayotte)
Traitement Carif-Oref de Normandie

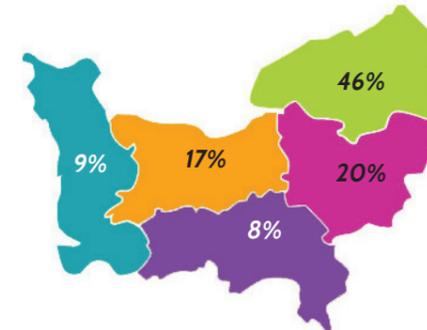
En 2022, 7,0 millions d'immigrés vivent en France, soit 10,3 % de la population totale. 35 % d'entre eux, soit 2,5 millions d'immigrés, ont acquis la nationalité française. La population étrangère vivant en France, quant à elle, s'élève à 5,3 millions de personnes, soit 7,8 % de la population totale. Elle se compose de 4,5 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

LE PROFIL DE LA POPULATION IMMIGRÉE EN NORMANDIE

La Normandie compte 3 325 522 habitants dont 156 268 immigrés soit 4,7 % de la population normande.

PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION IMMIGRÉE VIT EN SEINE-MARITIME

La répartition départementale de la population immigrée



Source : Insee, estimation de population 2022 (hors Mayotte)
Traitement Carif-Oref de Normandie

LA POPULATION IMMIGRÉE EST COMPOSÉE À PART ÉGALE DE FEMMES ET D'HOMMES

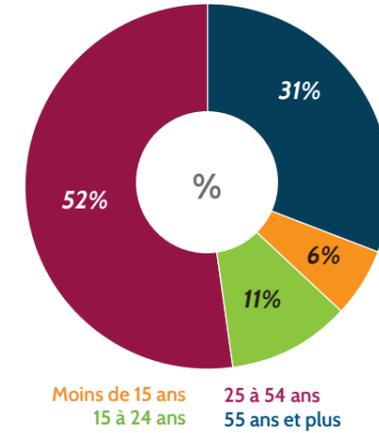
Le genre de la population immigrée



Source : Insee, RP 2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023
Traitement Carif-Oref de Normandie

PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION IMMIGRÉE EST ÂGÉE DE 25 À 54 ANS

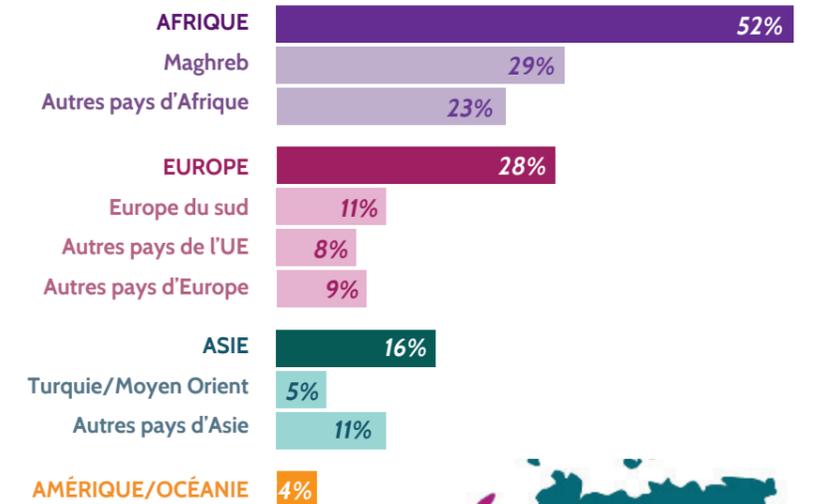
L'âge de la population immigrée



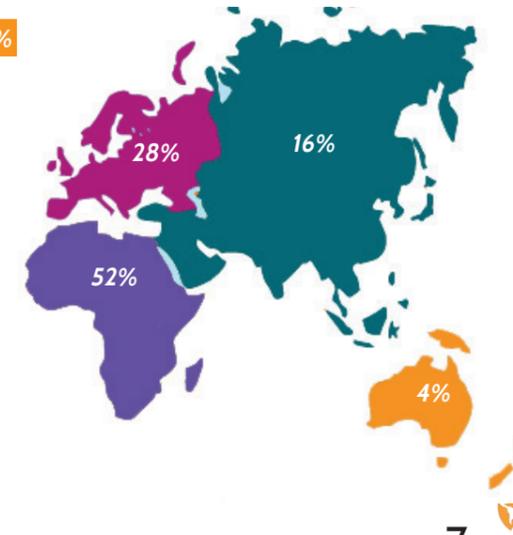
Source : Insee, RP 2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023
Traitement Carif-Oref de Normandie

52 % DE LA POPULATION IMMIGRÉE RÉSIDANT EN NORMANDIE EST NÉE EN AFRIQUE

Le pays de naissance de la population immigrée

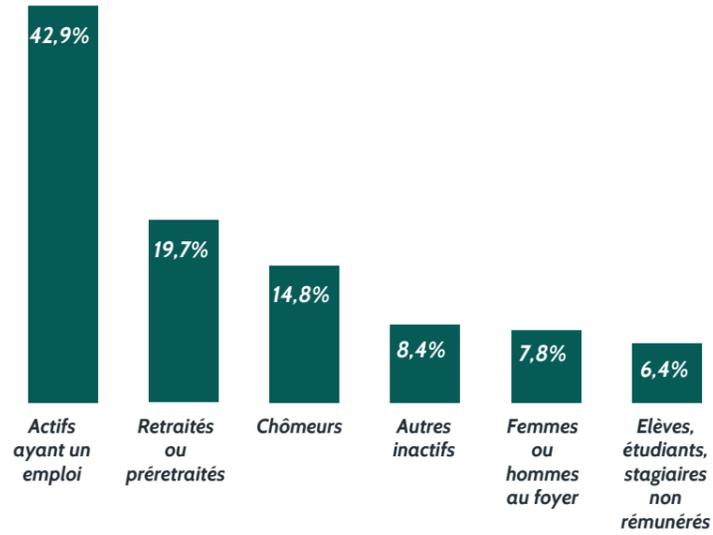


Source : Insee, RP 2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023
Traitement Carif-Oref de Normandie



PLUS DE 40 % DE LA POPULATION IMMIGRÉE EST EN EMPLOI

Le type d'activité de la population immigrée

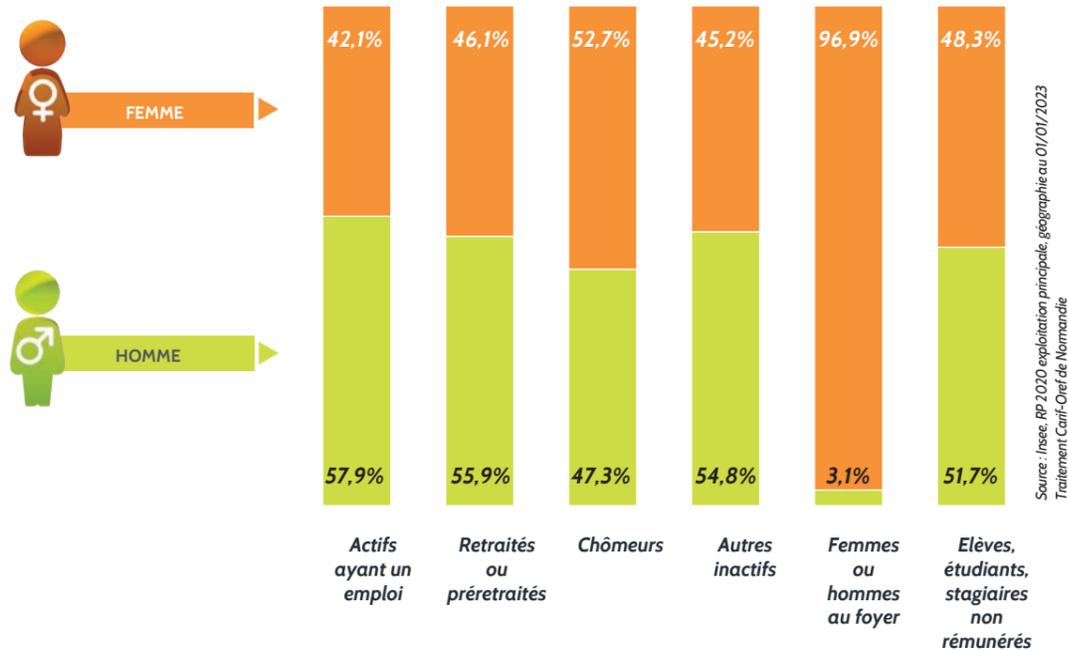


Source : Insee, RP 2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023
Traitement Carif-Oref de Normandie



UNE MAJORITÉ D'HOMMES PARMIS LES IMMIGRÉS EN EMPLOI

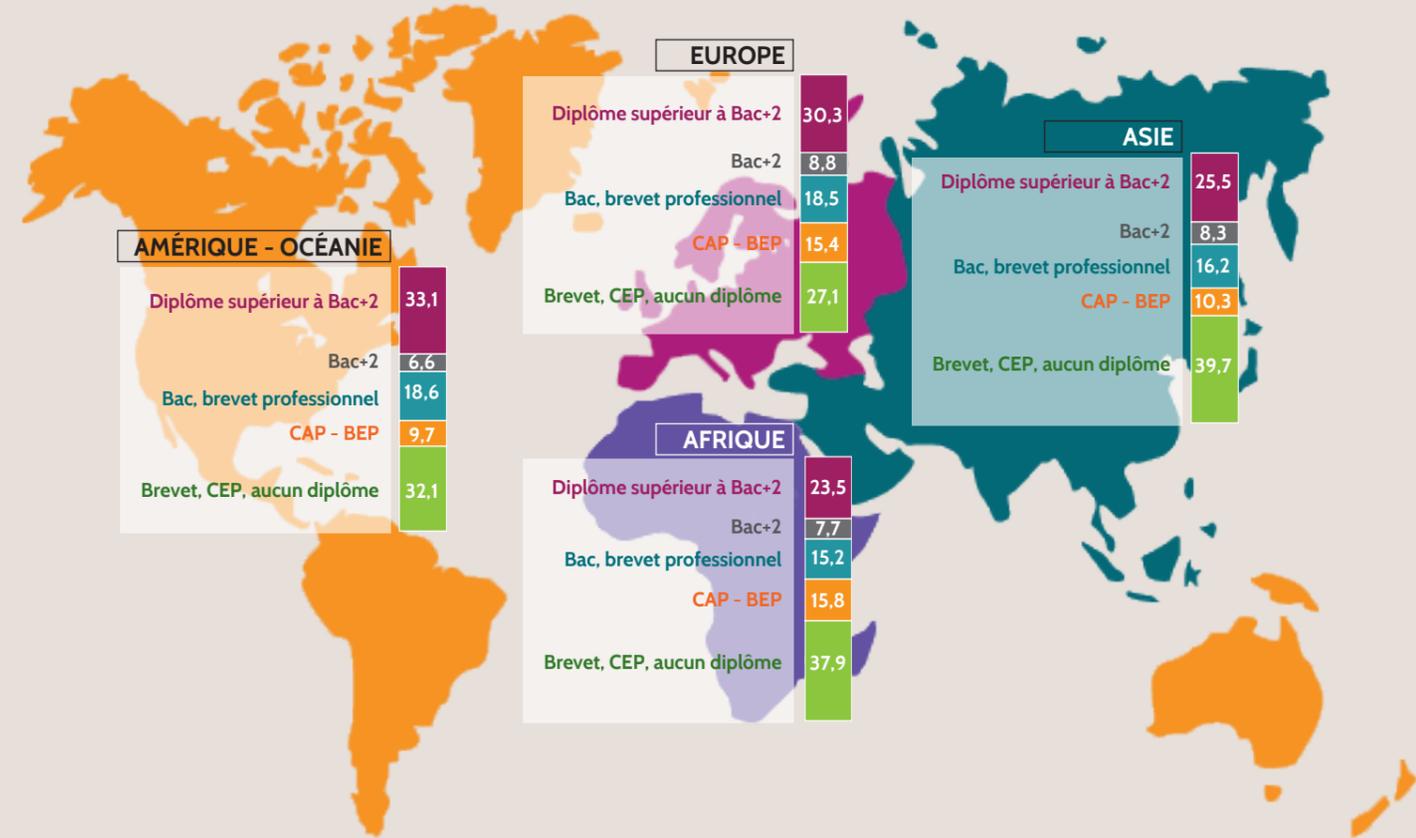
Le type d'activité par genre



Source : Insee, RP 2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023
Traitement Carif-Oref de Normandie



LE NIVEAU DE DIPLÔME DES IMMIGRÉS PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE EN 2022 EN FRANCE



ENSEMBLE DES IMMIGRÉS



ENSEMBLE DE LA POPULATION



Lecture : en 2022, parmi les immigrés originaires d'Afrique, 23,5 % ont un diplôme supérieur à Bac + 2.
Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête Emploi
Traitement Carif-Oref de Normandie





LE PARCOURS D'INTÉGRATION ET LE PROFIL DES PRIMO-ARRIVANTS EN NORMANDIE

Le qualificatif de primo-arrivant désigne toute personne étrangère en provenance de l'étranger qui arrive pour la première fois en France. L'Ofii considère comme étant primo-arrivante toute personne extra-européenne résidant pour la première fois et depuis moins de 5 ans en France.

Depuis la loi du 7 mars 2016, relative au droit des étrangers, l'État français a renforcé son dispositif d'accueil en instaurant le CIR (Contrat d'intégration républicaine).

LE CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

Pourquoi ?

Le CIR représente la première étape du parcours d'intégration républicaine en France. L'objectif est de permettre un meilleur accueil et de faciliter l'intégration des étrangers en France. Ce contrat est conclu entre la personne étrangère et l'Etat.

Pour qui ?

Le CIR s'adresse aux étrangers primo-arrivants, souhaitant vivre et travailler en France. Dans cer-

taines situations, la signature du CIR n'est pas obligatoire (membre de l'Union européenne, étrangers mineurs, scolarité en établissement d'enseignement secondaire, séjour temporaire, ...). Cependant pour un étranger résidant en France en la qualité de réfugié ou de bénéficiaire de la protection internationale ou subsidiaire, ce contrat lui est toujours proposé.

Comment ?

L'Office français de l'immigration et de l'intégration propose sys-

tématiquement ce dispositif aux ressortissants éligibles, donc aux étrangers souhaitant s'installer durablement en France. Avant la signature du CIR, un rendez-vous a lieu avec un auditeur de l'Ofii. Celui-ci fait passer un test linguistique écrit et oral et un entretien personnalisé pour évaluer les besoins et prescrire les formations nécessaires. Depuis le 1er janvier 2022, le test oral de positionnement linguistique est confié à un prestataire. Les évaluateurs sont systématiquement présents sur les plateformes d'accueil pour réaliser le positionnement.

Et une fois signé ?

L'Ofii prescrit deux types de formations qui sont dispensées par des prestataires : une formation civique obligatoire et une formation linguistique.

Si lors du test de connaissance, la personne étrangère ne valide pas le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), une formation linguistique lui est alors prescrite. En fonction des besoins, différents parcours d'apprentissage sont proposés, allant de 100 à 600 heures de formation. L'Ofii laisse toujours la possibilité d'accéder à des formations supérieures pour des personnes souhaitant améliorer leurs connaissances.

LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE
DES ÉTRANGERS ORIGINAIRES DE PAYS TIERS À L'UNION EUROPÉENNE

AVANT D'ARRIVER EN FRANCE
OÙ JE SOUHAITE M'INSTALLER DURABLEMENT
JE PRÉPARE MON PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE EN LISANT LE LIVRET D'INFORMATION « VENIR VIVRE EN FRANCE »
www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement

À L'ARRIVÉE EN FRANCE
JE M'ENGAGE DANS UN PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE
JE VAIS AU RENDEZ-VOUS FIXÉ PAR L'OFII*
J'AI UN ENTRETIEN PERSONNALISÉ
JE SIGNE UN CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE (CIR)
*OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

JE BÉNÉFICIE DE :

- UNE FORMATION CIVIQUE OBLIGATOIRE DE 4 JOURS LES PRINCIPES, VALEURS ET INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
- UNE ORIENTATION PERSONNALISÉE VERS LES SERVICES DE PROXIMITÉ EN FONCTION DE MES BESOINS
- UNE FORMATION LINGUISTIQUE DE 100 À 600 HEURES, DE NIVEAU A1 SI BESOIN
- UNE ORIENTATION VERS LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI POUR UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

UN ENTRETIEN DE FIN DE CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE (CIR)
BILAN DES FORMATIONS RÉALISÉES ET CONSEILS PERSONNALISÉS

APRÈS 1 AN DE SÉJOUR ET LE RESPECT DU CONTRAT, JE PEUX DEMANDER MA CARTE DE SÉJOUR PLURIANNUELLE

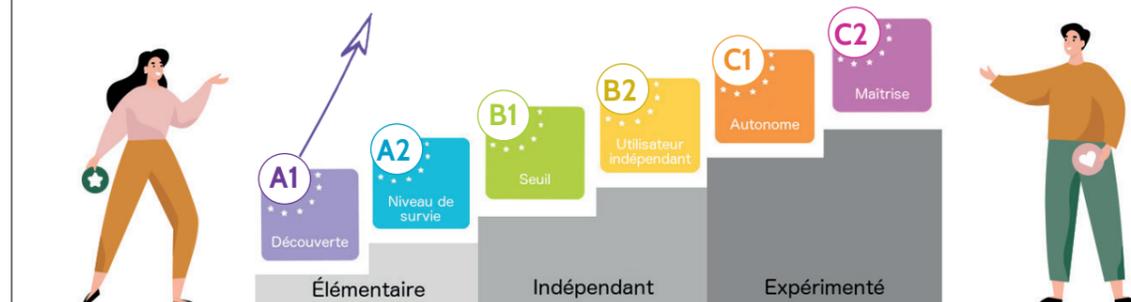
APRÈS LE CONTRAT, JE POURSUIS MON PARCOURS SI JE LE SOUHAITE

- À L'OFII, JE ME FORME POUR ATTEINDRE LES NIVEAUX A2 B1 POUR DEMANDER LA CARTE DE RÉSIDENT POUR DEMANDER LA NATIONALITÉ FRANÇAISE
- À PROXIMITÉ DE CHEZ MOI JE PEUX BÉNÉFICIER D'AUTRES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PROFESSIONNEL, LINGUISTIQUE ET DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE OFII FAMI l'Europe de mobilité tremplin

NIVEAU A1

JE PEUX COMPRENDRE ET UTILISER DES EXPRESSIONS FAMILIÈRES ET QUOTIDIENNES AINSI QUE DES ÉNONCÉS TRÈS SIMPLES QUI VISENT À SATISFAIRE DES BESOINS CONCRETS
JE PEUX ME PRÉSENTER OU PRÉSENTER QUELQU'UN ET POSER À UNE PERSONNE DES QUESTIONS LA CONCERNANT - PAR EXEMPLE, SUR SON LIEU D'HABITATION, SES RELATIONS, CE QUI LUI APPARTIENT, ETC - ET JE PEUX RÉPONDRE AU MÊME TYPE DE QUESTIONS
JE PEUX COMMUNIQUER DE FAÇON SIMPLE SI L'INTERLOCUTEUR PARLE LENTEMENT ET DISTINCTEMENT ET SE MONTRE COOPÉRATIF



En France en 2022

- 110 080 CIR signés (+ 1,0 % par rapport à 2021)
- 46,5 % des signataires orientés vers une formation linguistique (+ 1,0 point qu'en 2021)

LE NOMBRE DE SIGNATAIRES DU CIR EN NORMANDIE

En Normandie, 4 403 primo-arrivants ont été signataires du CIR en 2022 (évolution 2022/2021 : 18,9 %) dont 1 309 bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Pour rappel : Après décision favorable de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), les bénéficiaires de la protection internationale sont les demandeurs d'asile amenés à s'installer durablement en France. Ils incluent les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire (accordée à la personne qui ne remplit pas les conditions d'octroi du statut de réfugié en application de la Convention de Genève ou de la Constitution mais qui est exposée dans son pays à une menace grave).

NORMANDIE - BILAN CHIFFRÉ EN 2022

Les CIR signés pour des motifs familiaux (conjoint français, parent d'enfant français, regroupement familial, liens personnels et familiaux, ...) sont largement majoritaires (48,1 %). Le motif « asile » représente 29,8 % des CIR signés, et le motif « économique » 5,0 %.

La part des hommes est majoritaire parmi les signataires du CIR (52,4 %), celle des femmes est de 47,6 %. La grande majorité des signataires est assez jeune : 66,5 % des signataires ont entre 26 et 45 ans, 20,2 % ont entre 16 et 25 ans.

Les cinq nationalités les plus représentées sont la nationalité afghane (601 signataires), marocaine (353), tunisienne (232), algérienne (187) et guinéenne (125). Ces cinq nationalités concentrent 34,0 % des signataires soit 1 500 personnes.

Les signataires ont déclaré avoir un niveau d'études secondaire pour 42,6 % d'entre eux, un niveau primaire pour 13,7 % et 10,6 % n'ont jamais été scolarisés. 32,8 % ont déclaré avoir suivi des études dans le supérieur dont 47,2 % de niveau Bac +4 et plus.

70,4 % des signataires du CIR ont déclaré qu'ils exerçaient une activité professionnelle à l'étranger. 30,8 % d'entre eux ont retrouvé une activité professionnelle en France.

44,9 % des signataires du CIR soit 1 975 personnes ont bénéficié d'une prescription A1. 17,0 % ont reçu une prescription de 100 heures, 37,0 % de 200 heures, 16,0 % de 400 heures et 30,0 % de 600 heures. 837 ont finalisé la formation et 64,0 % d'entre eux ont validé le niveau A1.

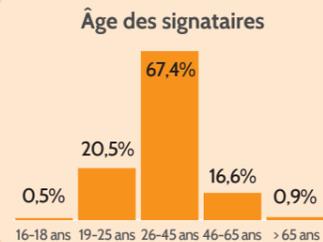
Source : Ofii, directions territoriales de Caen et Rouen. Année 2022
Traitement Carif-Oref de Normandie

PROFIL DES SIGNATAIRES DU CIR PAR DÉPARTEMENT

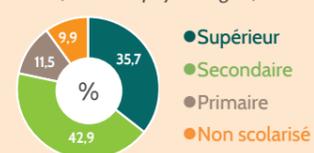
76 SEINE - MARITIME

Les cinq nationalités les plus représentées parmi les signataires

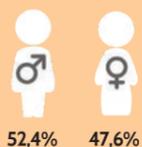
Nationalité	Cir signés en 2022	Part/total signataires	Part des hommes	Part des femmes
Afghane	111	16,8%	76,6%	23,4%
Somalienne	42	6,3%	66,7%	33,3%
Marocaine	38	5,7%	44,7%	55,3%
Soudanaise	34	5,1%	67,6%	32,4%
Tunisienne	32	4,8%	71,9%	28,1%
Autres nationalités	405	61,2%	42,2%	57,8%
Total	662	100,0%	52,4%	47,6%



Niveau d'études des signataires (dans leur pays d'origine)



14 CALVADOS



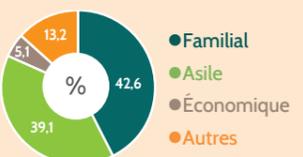
Activité professionnelle des signataires

- 76,4 % des signataires déclarent qu'ils exerçaient une activité professionnelle à l'étranger.
- 27,1 % (178 signataires) exercent une activité professionnelle en France.

Top 3 des domaines dans lesquels les signataires du CIR exercent une activité professionnelle



Motif d'entrée des signataires



Âge des signataires



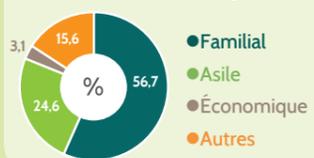
Activité professionnelle des signataires

- 67,9 % des signataires déclarent qu'ils exerçaient une activité professionnelle à l'étranger.
- 30,0 % (603 signataires) exercent une activité professionnelle en France.

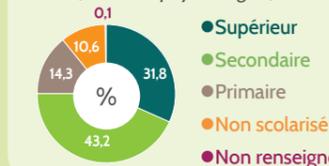
Top 3 des domaines dans lesquels les signataires du CIR exercent une activité professionnelle



Motif d'entrée des signataires

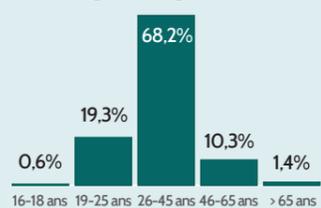


Niveau d'études des signataires (dans leur pays d'origine)

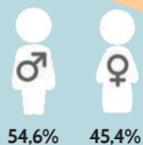
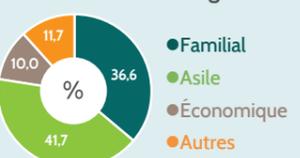


50 MANCHE

Âge des signataires



Motif d'entrée des signataires



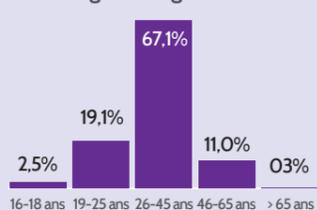
Les cinq nationalités les plus représentées parmi les signataires

Nationalité	Cir signés en 2022	Part/total signataires	Part des hommes	Part des femmes
Afghane	103	21,1%	78,6%	21,4%
Marocaine	22	4,5%	54,5%	45,5%
Syrienne	22	4,5%	45,5%	54,5%
Ivoirienne	21	4,3%	42,9%	57,1%
Somalienne	17	3,5%	52,9%	47,1%
Autres nationalités	302	62,0%	48,0%	52,0%
Total	487	100,0%	54,6%	45,4%

Niveau d'études des signataires (dans leur pays d'origine)



Âge des signataires



Activité professionnelle des signataires

- 71,7 % des signataires déclarent qu'ils exerçaient une activité professionnelle à l'étranger.
- 27,8 % (98 signataires) exercent une activité professionnelle en France.

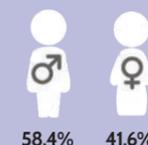
Top 3 des domaines dans lesquels les signataires du CIR exercent une activité professionnelle



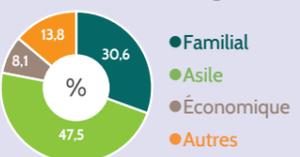
61 ORNE

Les cinq nationalités les plus représentées parmi les signataires

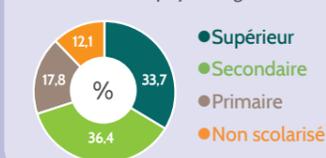
Nationalité	Cir signés en 2022	Part/total signataires	Part des hommes	Part des femmes
Afghane	65	18,3%	80,0%	20,0%
Syrienne	45	12,6%	53,3%	46,7%
Tunisienne	23	6,5%	43,5%	56,5%
Marocaine	22	6,2%	22,7%	77,3%
Turque	16	4,5%	68,8%	31,3%
Autres nationalités	185	52,0%	57,3%	42,7%
Total	356	100,0%	58,4%	41,6%



Motif d'entrée des signataires



Niveau d'études des signataires (dans leur pays d'origine)



Les cinq nationalités les plus représentées parmi les signataires

Nationalité	Cir signés en 2022	Part/total signataires	Part des hommes	Part des femmes
Afghane	94	10,7%	71,3%	28,7%
Turque	82	9,3%	59,8%	40,2%
Marocaine	80	9,1%	41,3%	58,8%
Algérienne	68	7,7%	35,3%	64,7%
Ivoirienne	57	6,5%	47,4%	52,6%
Autres nationalités	501	56,8%	47,3%	52,7%
Total	882	100,0%	49,5%	50,5%

Activité professionnelle des signataires

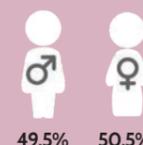
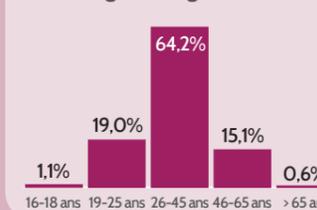
- 70,5 % des signataires déclarent qu'ils exerçaient une activité professionnelle à l'étranger.
- 33,8 % (297 signataires) exercent une activité professionnelle en France.

Top 3 des domaines dans lesquels les signataires du CIR exercent une activité professionnelle

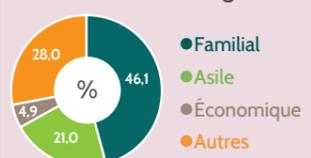


27 Eure

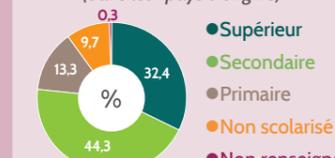
Âge des signataires



Motif d'entrée des signataires



Niveau d'études des signataires (dans leur pays d'origine)

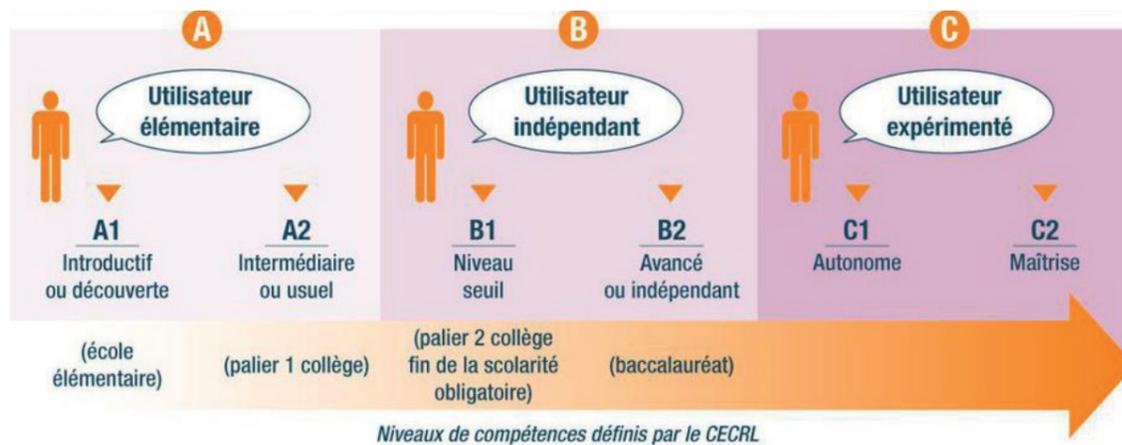


LES FORMATIONS LINGUISTIQUES PRESCRITES AUX SIGNATAIRES

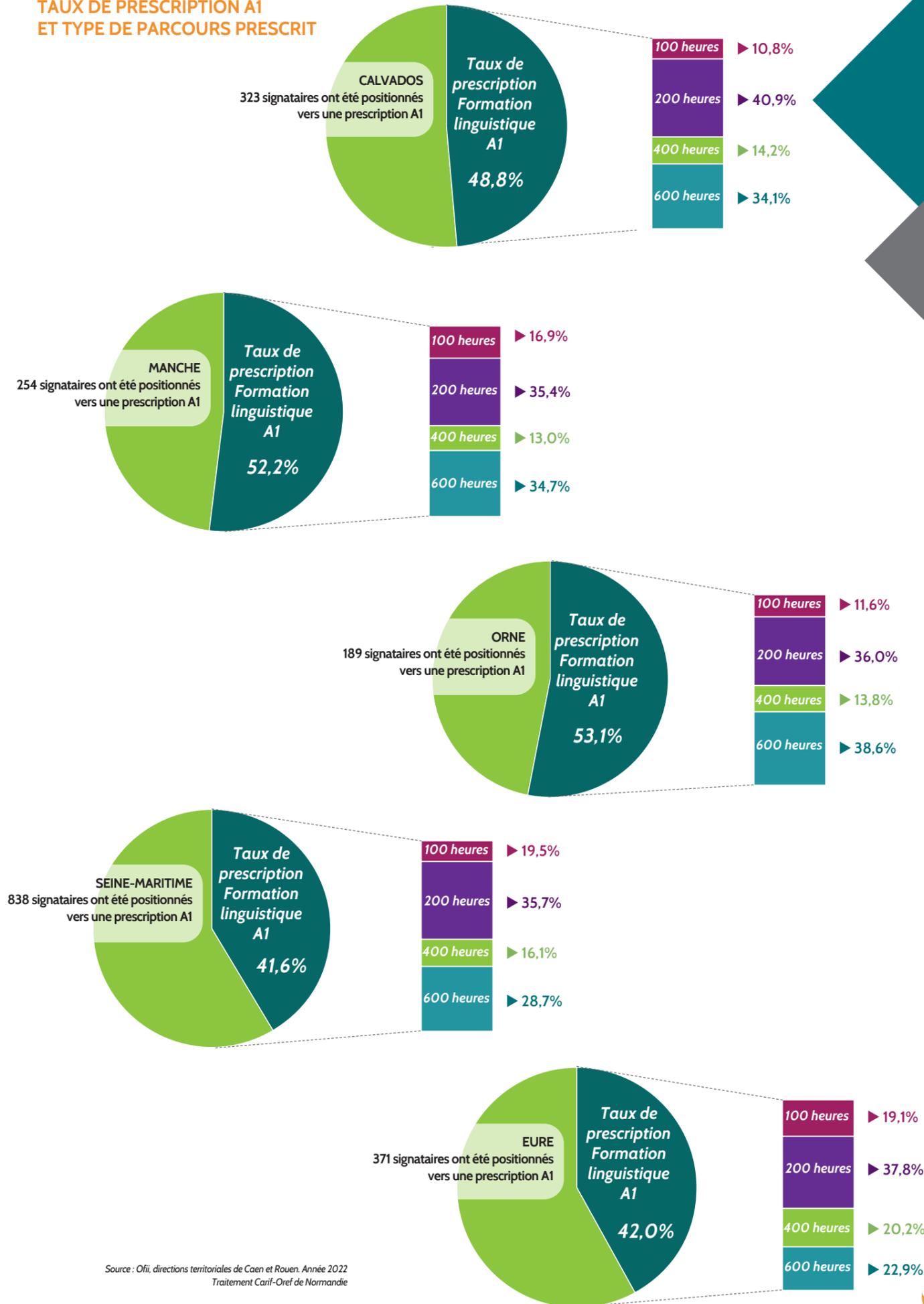
Le test de positionnement linguistique écrit et oral réalisé par l'Ofii permet de repérer les besoins des signataires et de les orienter vers une formation obligatoire si le niveau est inférieur au niveau A1.

Le niveau A1 permet, à l'oral et à l'écrit, de se présenter, de poser et répondre à des questions simples.

Quatre parcours de formation sont alors proposés :



TAUX DE PRESCRIPTION A1 ET TYPE DE PARCOURS PRESCRIT



NOMBRE ET TAUX D'ATTEINTE DE LA FORMATION LINGUISTIQUE NIVEAU A1

	CALVADOS	MANCHE	ORNE	SEINE MARITIME	EURE	NORMANDIE
PRESCRIPTION A1	323	254	189	838	371	1975
A1 FINALISÉ	164	83	64	393	133	837
A1 ACQUIS	108	51	36	283	58	536
TAUX D'ATTEINTE NIVEAU A1	65,9 %	61,4 %	56,2 %	72,0 %	43,6 %	64,0 %

Lecture :
Dans l'Orne, sur 189 signataires qui ont suivi la formation linguistique de niveau A1, 64 l'ont finalisée et parmi eux 36 l'ont validée.

Source :
Ofii, directions territoriales de Caen et Rouen.
Année 2022

Traitement Carif-Oref de Normandie

Au terme de cette formation obligatoire, deux types de parcours complémentaires sont proposés aux signataires du CIR par l'Ofii pour progresser vers les niveaux A2 et B1 du CECRL.

Le niveau A2 et B1 permettent de communiquer sur différents sujets de la vie quotidienne, d'utiliser des phrases simples et des expressions courantes. Le niveau A2 donne accès à la carte de résident et le niveau B1 à la nationalité française.

Une fois le parcours Ofii suivi, l'offre de formation disponible sur notre territoire permet la progression linguistique des étrangers primo-arrivants.

Il existe, entre autres, les dispositifs suivants :

- Le dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) (à retrouver dans la partie 3 de l'étude).
- Les actions de formation linguistique des dispositifs régionaux et départementaux à l'instar du dispositif Savoirs essentiels de la Région Normandie.
- Les ateliers sociolinguistiques complémentaires du CIR (ASL).

Et dans une démarche d'insertion professionnelle le français à visée professionnelle :

- Une formation d'accompagnement vers l'emploi (FLE + découverte de métiers) pour les demandeurs d'emploi (Pôle emploi / Région).
- L'acquisition d'un niveau de langue française compatible avec l'exercice d'un métier pour le public salarié (Opco et Pôle emploi).

L'ensemble de ces dispositifs permettant aux primo-arrivants de trouver des formations pour améliorer leur niveau de français est à retrouver sur la cartographie nationale réalisée par le Réseau des Carif-Oref (RCO) pour la Direction de l'intégration de l'accueil et de la nationalité (Dian) du ministère de l'Intérieur.



Carte interactive



LE PROGRAMME AGIR



Financé par l'État et l'Union européenne, le programme Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) est un programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement.

Objectif :

Assurer un parcours d'intégration sans rupture aux réfugiés

Pour qui ?

Bénéficiaires de la protection internationale majeurs ou mineurs ayant obtenu leur statut depuis

moins de deux ans et signataires du Contrat d'intégration républicaine.

Comment ?

En proposant un opérateur unique au niveau départemental. Cet opérateur est désigné à la suite d'une procédure de marché public.

Les rôles de l'opérateur AGIR :

- Coordination du parcours avec l'ensemble des acteurs locaux pour assurer l'accompagnement individuel

(24 mois maximum) vers l'accès aux droits, au logement, à l'emploi et à la formation

- Animation et coordination de l'ensemble de l'écosystème local de l'intégration : acteurs, institutionnels, associations...

Ce programme, destiné au BPI souhaitant rester durablement sur notre territoire, porte les facteurs essentiels d'intégration des personnes réfugiées, soit l'accès à un travail et à un logement.



UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR

- Les droits au séjour, prestations sociales et familiales
- L'accès à la santé
- Des conseils aux parents
- Les autres démarches (permis de conduire, compte bancaire, etc.)



UN ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT

- Recherche d'un logement
- Installation dans de bonnes conditions
- Maintien durable dans le logement



UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI DURABLE

- Inscription et accompagnement vers l'emploi, en lien avec Pôle emploi ou la mission locale
- Aide à la structuration d'un projet professionnel
- Orientation vers des formations linguistiques pour progresser en français

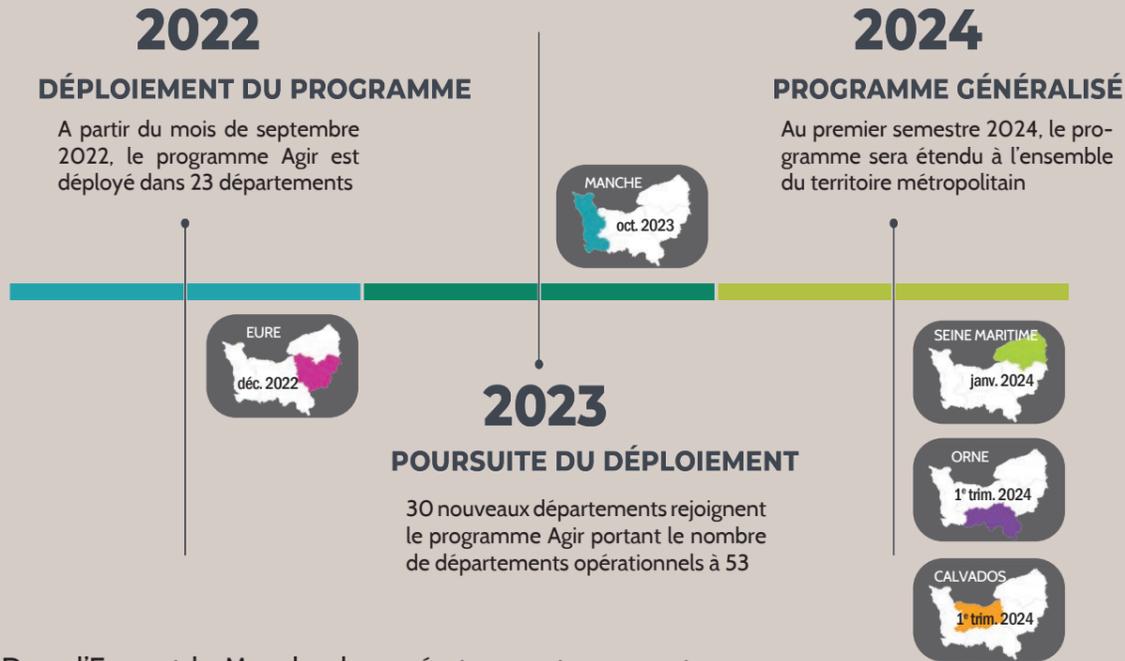


- Un suivi régulier et des rendez-vous tous les deux mois environ
- Des ateliers en groupe

L'accompagnement prend fin lorsque le BPI se retrouve en situation pérenne vis-à-vis du logement et de l'emploi que ce soit par une formation qualifiante ou certifiante ou par un emploi durable.



PROGRAMME AGIR : UN DÉPLOIEMENT EN 3 ÉTAPES

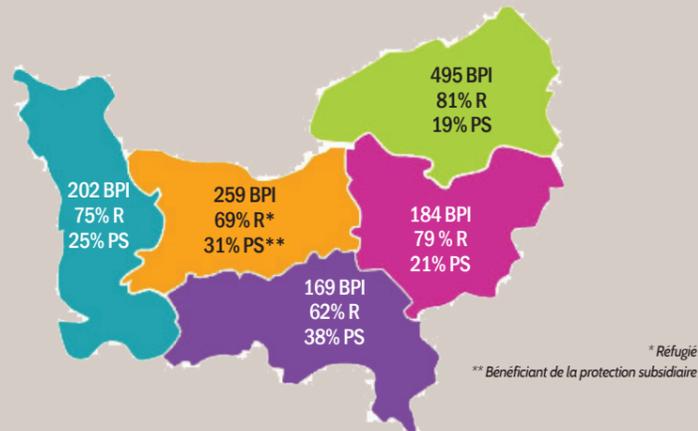


Dans l'Eure et la Manche, les opérateurs retenus sont respectivement Ysos et France Terre d'Asile. Les opérateurs pour la Seine-Maritime, le Calvados et l'Orne devraient être connus début 2024.

Source : ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, Ofii, préfecture du Calvados
Traitement : Carif-Oref de Normandie

EN NORMANDIE

En Normandie, en 2022, les BPI (signataires du CIR) étaient au nombre de 1 309. Les trois quarts ont le statut de réfugiés et le quart restant bénéficie de la protection subsidiaire. 67,2 % sont des hommes.



* Réfugié
** Bénéficiaire de la protection subsidiaire



Dans le Calvados a été mené de juillet 2020 à juin 2023, le projet AGIR 14 Plus (financement plan d'investissement dans les compétences et co-financements publics et privés) dont la cible était les BPI arrivés depuis moins de cinq ans. Ce projet a permis d'accompagner 202 personnes (19,0 % de femmes / 81,0 % d'hommes et 63,0 % de jeunes). Sur les 72 sorties enregistrées : 64,0 % ont trouvé un emploi et 10,0 % une formation qualifiante ou certifiante. Dans le cadre de la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants 2023, un diagnostic territorial de ce programme précurseur a été réalisé en vue du déploiement du programme AGIR. Ce diagnostic complet des atouts ou freins propres au département du Calvados pour l'accueil des réfugiés permettra de développer des actions et de renforcer le réseau des partenaires pour le futur opérateur du programme AGIR.

Source : ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, Ofii, préfecture du Calvados
Traitement : Carif-Oref de Normandie



LES EFFECTIFS ET LE POSITIONNEMENT DES ÉLÈVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN NORMANDIE

Un élève allophone nouvellement arrivé est un élève ayant des besoins éducatifs particuliers. Ce besoin concerne tout d'abord l'apprentissage du français langue seconde (FLS*) qui a été mis en évidence par un test de positionnement. Il peut également concerner les apprentissages scolaires de manière générale.

Parmi les élèves allophones, il convient de distinguer ceux :

- scolarisés dans l'élémentaire, en collège et en lycée,
- pris en charge dans les Missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS),
- en attente d'une scolarisation.

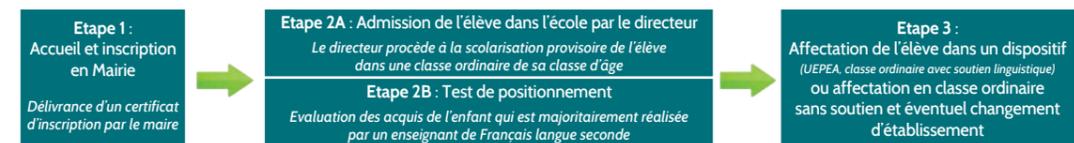
Un élève allophone le demeure tout au long de sa scolarité mais il est allophone "nouvellement arrivé" tant que le besoin éducatif existe. L'élève ne l'est plus lorsqu'il devient autonome en français et que son besoin éducatif disparaît.

* Le FLS est la langue apprise dans un second temps, après la langue maternelle, et qui joue un rôle privilégié dans le développement de l'individu (langue de communication, de socialisation et de scolarisation).
Source : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

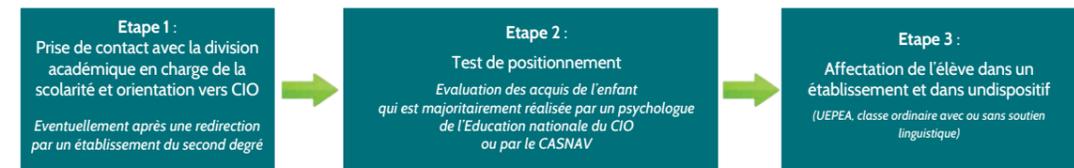
REPÈRE : LES CHIFFRES NATIONAUX DES ÉLÈVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN 2021-2022

SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE ALLOPHONE EN 2021-2022 DANS...

Le 1^{er} degré (CP à CM2) : 35 374 scolarisés en écoles élémentaires



Le 2nd degré (Collège et Lycée) : 31 826 scolarisés en collèges et 10 235 en lycées



+ 1 343 pris en charge par les missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) au cours de 2021-2022

+ 294 élèves en attente d'une scolarisation au 1^{er} juillet 2022

Au niveau national, le nombre d'élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés est de 77 435 (+ 20 % par rapport à l'année 2020-2021). Les plus fortes augmentations ont eu lieu dans les académies de Nice (+ 68 %), de Normandie (+ 68 %), de Besançon (+ 62 %), de Dijon (+ 57 %) et de Strasbourg (+ 50 %).

Champ : France métropolitaine + Drom, public + privé
Source : DEPP, enquête EANA 2021-2022 socialisation et de scolarisation.



LES EFFECTIFS DES ÉLÈVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN NORMANDIE

Effectif total des élèves scolarisés dans l'académie de Normandie : 581 754
 Effectif total des élèves allophones nouvellement arrivés : 3 252 (+ 68 % par rapport à l'année 2020-2021)

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

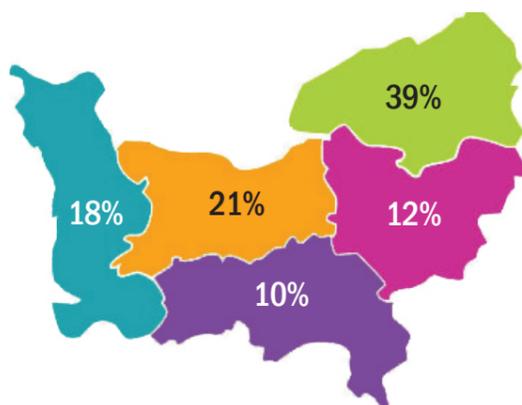
Effectifs



Effectif total : 307 918 élèves

Effectif des élèves allophones : 1 039 élèves
 (+ 76 % par rapport à l'année 2020-2021)
 46 % bénéficient d'un soutien

Répartition départementale des élèves allophones en école élémentaire



Nombre d'élèves allophones par niveau de formation en école élémentaire



Autre classe : 6 élèves en classe « allophone »

Champ : académie de Normandie • Drom, public • privé.
 Élèves allophones scolarisés dans le 1er ou 2nd degré en 2021-2022, qu'ils soient arrivés ou non en cours d'année. Hors élèves pris en charge en MLDS.
 Source : DEPP, enquête EANA 2021-2022
 Traitement Carif-Oref de Normandie



COLLÈGES

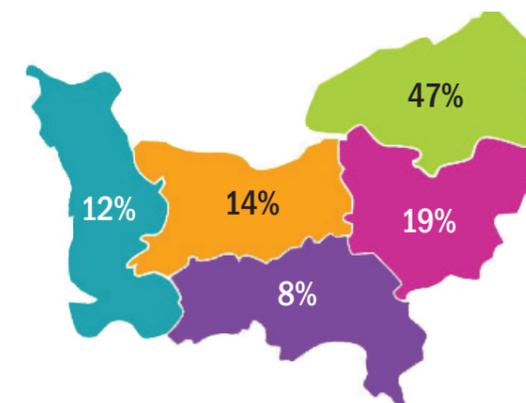
Effectifs



Effectif total : 165 302 élèves

Effectif des élèves allophones : 1 549 élèves
 (+ 72 % par rapport à l'année 2020-2021)
 86 % bénéficient d'un soutien

Répartition départementale des élèves allophones au collège



Nombre d'élèves allophones par niveau de formation au collège



Autres classes : 178 élèves en classe « allophone » et 33 en 3^e prépa-pro, prépa-métiers ou autres

Champ : académie de Normandie • Drom, public • privé.
 Élèves allophones scolarisés dans le 1er ou 2nd degré en 2021-2022, qu'ils soient arrivés ou non en cours d'année. Hors élèves pris en charge en MLDS.
 Source : DEPP, enquête EANA 2021-2022
 Traitement Carif-Oref de Normandie

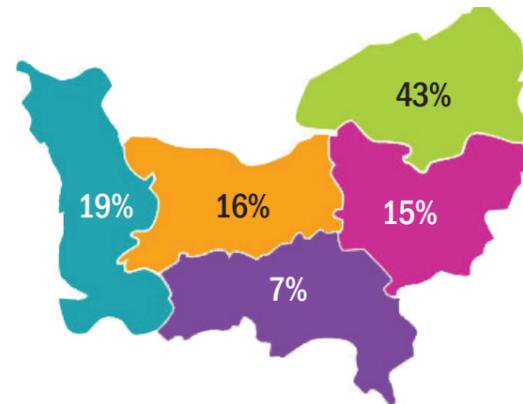


LYCÉES

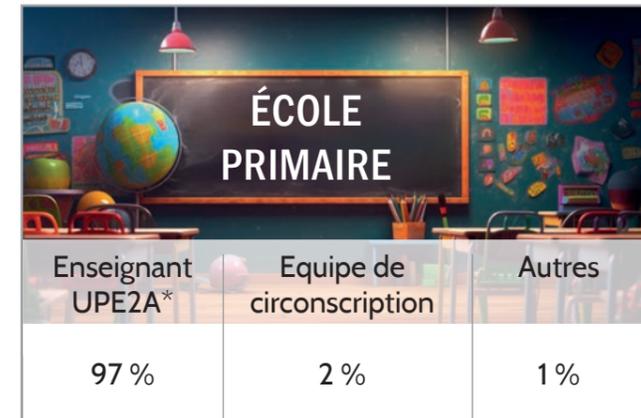
Effectifs



Répartition départementale des élèves allophones au lycée



LES STRUCTURES À L'ORIGINE DU POSITIONNEMENT INITIAL DES ÉLÈVES ALLOPHONES EN NORMANDIE



*Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

Pour les écoles primaires, ce sont principalement les enseignants possédant une certification complémentaire dans l'enseignement français langue seconde ou l'équipe pédagogique qui font localement l'évaluation des élèves.

Nombre d'élèves allophones par niveau de formation au lycée

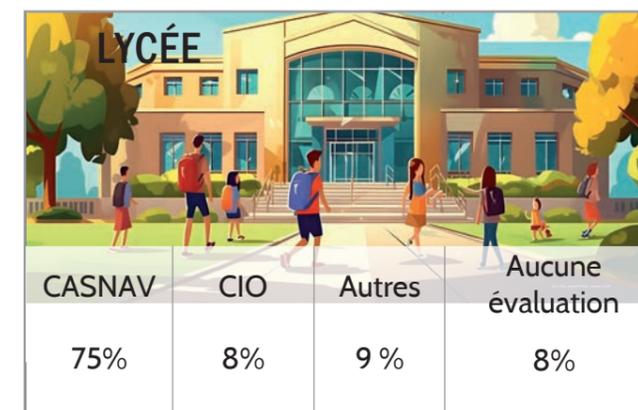
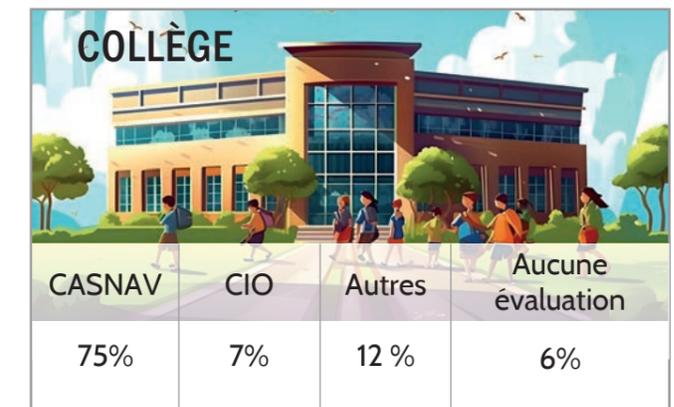


Autres classes : 115 élèves en classe « allophone » et 1 en autre

Champ : académie de Normandie + Drom, public + privé.
Élèves allophones scolarisés dans le 1^{er} ou 2nd degré en 2021-2022, qu'ils soient arrivés ou non en cours d'année. Hors élèves pris en charge en MLDS.
Source : DEPP, enquête EANA 2021-2022
Traitement Carif-Oref de Normandie



Au niveau collège et lycée, ce sont majoritairement les Centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) ou les Centres d'information et d'orientation (CIO) qui sont à l'origine du positionnement des élèves.



Champ : académie de Normandie + Drom, public + privé.
Ensemble des élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2021-2022, qu'ils soient arrivés ou non en cours d'année, du CP jusqu'à la terminale, sans condition d'âge. Hors élèves pris en charge en MLDS.
Source : DEPP, enquête EANA 2021-2022
Traitement Carif-Oref de Normandie



LES DISPOSITIFS À L'ENTRÉE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF DES ÉLÈVES ALLOPHONES EN NORMANDIE

Les élèves allophones sont inscrits dans une classe ordinaire en correspondance avec leur niveau scolaire lorsqu'ils intègrent une école. Cette scolarité dans une classe ordinaire peut être complétée par :

- un dispositif d'aide via une Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)
- un soutien linguistique dans leur classe

Les élèves ayant été très peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine peuvent intégrer une Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants non scolarisés antérieurement (UPE2A-NSA).



DISPOSITIF À L'ENTRÉE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 1 039 ÉLÈVES	COLLÈGE 1 549 ÉLÈVES	LYCÉE 664 ÉLÈVES	ENSEMBLE 3 252 ÉLÈVES
CLASSE CURSUS ORDINAIRE SANS SOUTIEN LINGUISTIQUE	54%	14%	17%	27%
CLASSE CURSUS ORDINAIRE AVEC SOUTIEN LINGUISTIQUE	23%	27%	43%	29%
UPE2A	22%	40%	15%	29%
UPE2A-NSA	1%	14%	14%	10%
AUTRES	0%	5%	11%	5%

Champ : académie de Normandie + Drom, public + privé. Ensemble des élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2021-2022, qu'ils soient arrivés ou non en cours d'année, du CP jusqu'à la terminale, sans condition d'âge. Hors élèves pris en charge en MLDS.
Source : MENJ-DEPP, enquête EANA 2021-2022
Traitement Carif-Oref de Normandie



LE DISPOSITIF OUVRIER L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS (OEPRE)

OEPRE : qu'est-ce que c'est ?

L'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » est conduite par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Intérieur.

Les ateliers OEPRE permettent aux parents allophones primo-arrivants ou non d'apprendre le français, de connaître les valeurs de la République et de comprendre les attentes de l'école vis-à-vis de leurs enfants.

Ils se déroulent dans les écoles et établissements scolaires (écoles, collèges ou lycées). Ce sont des formations gratuites avec une durée comprise entre 60 et 120 heures annuelles. Les groupes sont constitués de douze à quinze personnes tout au long de l'année scolaire.

L'objectif de ces ateliers est une meilleure maîtrise de la langue française. Ils peuvent mener les parents vers une certification délivrée par le ministère de l'Éducation nationale : le Diplôme

initial de langue française (DILF) ou le Diplôme d'études en langue française (DELFF).

OEPRE en Normandie

Pendant l'année scolaire 2022-2023, 755 parents (470 d'entre eux ont fourni une fiche de renseignements) ont participé à 26 ateliers OEPRE.

Nombre d'ateliers et d'inscrits par département (2022-2023)

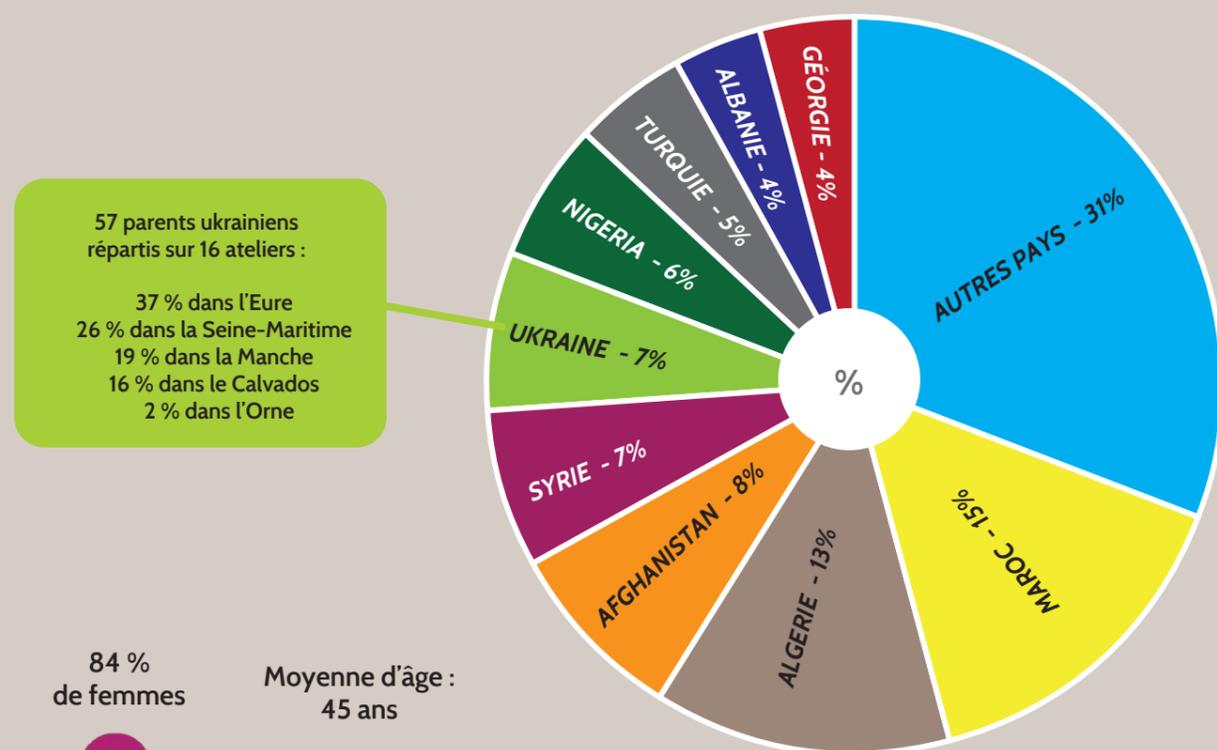
	NOMBRE D'ATELIERS	NOMBRE D'INSCRITS
CALVADOS	4	96
EURE	7	102
MANCHE	3	34
ORNE	2	47
SEINE MARITIME	10	199



Profil des participants

Les pays les plus représentés

Au total, 51 nationalités sont représentées. 56 % des participants sont arrivés sur le territoire il y a moins de 5 ans.



57 parents ukrainiens répartis sur 16 ateliers :

- 37 % dans l'Eure
- 26 % dans la Seine-Maritime
- 19 % dans la Manche
- 16 % dans le Calvados
- 2 % dans l'Orne

84 % de femmes



Moyenne d'âge : 45 ans



43 % ont un niveau scolaire équivalent au 1^{er} degré (primaire) ou infra.
36 % ont un niveau de maîtrise de la langue française à l'écrit infra A1 ou sont en situation d'illettrisme.



103 candidats ont passé le DELF.
92 % ont été présents/admis

Nouveauté 2023 : 31 candidats (en situation d'illettrisme) se sont inscrits au DILF.
90 % ont été présents/admis

Source : Casnav / Draio - Rectorat de Normandie
Année scolaire 2022-2023
Traitement Carif-Oref de Normandie



INTERVIEW DU CRIA DU CARIF-OREF DE NORMANDIE

Pouvez-vous nous présenter l'équipe du CRIA du Carif-Oref de Normandie ?

L'équipe est composée de trois personnes :

- Sandra Dos Santos (site de Caen) : Référente de la mission Centre ressources illettrisme et analphabétisme (CRIA) - Pôle Professionnalisation et animation
- Aïcha Talbi (site de Rouen) : Chargée de projets au Centre ressources illettrisme et analphabétisme - Pôle Analyse et aide à la décision
- Nathalie Riandière la Roche (site de Caen) : Chargée de projets veille ressources - Pôle Veille - Digital - Communication

En quelques mots, quelles sont les missions du CRIA du Carif-Oref de Normandie ?

La mission générale et structurelle du CRIA est de faire connaître et faire comprendre les problématiques d'illettrisme, d'illectronisme, de français langue étrangère et d'illectronisme pour mieux agir en faveur des publics concernés.

Son action est organisée autour des quatre orientations suivantes :

- Information pour tout public (grand public, professionnels, institutionnels...)
- Animation et appui technique (sensibilisation, professionnalisation, conseil et expertise, accompagnement de projets, mise en réseau d'acteurs...)
- Capitalisation, production et diffusion des ressources documentaires et pédagogiques (veille informative, mise à disposition d'un outillage pédagogique diversifié à Rouen et Caen, ...)
- Observation de l'évolution des situations d'illettrisme

L'observatoire de l'évolution des situations d'illettrisme présente cette année une étude dédiée aux primo-arrivants. Ils doivent, pour la plupart, apprendre le français en seconde langue. Pour y voir plus clair, quelles sont les différences entre illettrisme, analphabétisme et français langue étrangère ?

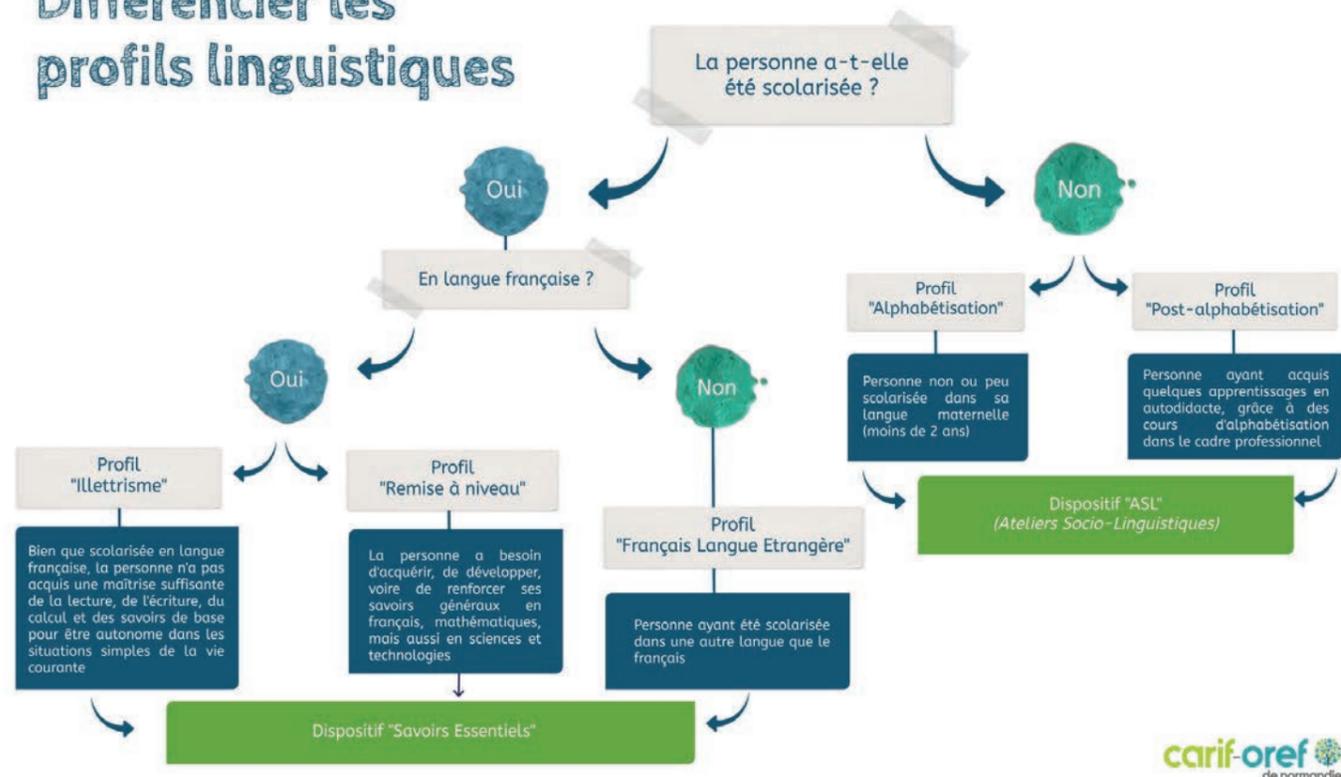
• Le public dit "en situation d'illettrisme" a suivi un cursus scolaire classique en France et pour de multiples raisons ne maîtrise pas les fondamentaux de la lecture, de l'écriture, du calcul pour être autonome dans la vie quotidienne. Il s'agit pour lui de réapprendre les bases du lire, écrire, compter.

• Le public dit "analphabète" n'a jamais été scolarisé ni en français ni dans sa langue maternelle. Il s'agit pour lui d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage du français.

• Le public dit "Français langue étrangère" a lui été scolarisé dans sa langue maternelle. Il s'agit pour lui d'apprendre la langue du pays où il réside.



Différencier les profils linguistiques



Pour le public dit FLE, quelles sont les actions proposées en Normandie ?

Le CRIA contribue à informer sur l'existence, les contenus et l'articulation des différents dispositifs existants sur le territoire normand afin de mieux orienter les publics selon leur profil.

Formation linguistique Ofii :

- La Formation Linguistique initiale de l'Ofii : A1
Proposée aux primo-arrivants au moment de la signature du Contrat d'intégration républicaine (CIR) · 4 parcours possibles : 100 heures / 200 heures / 400 heures / 600 heures

Savoirs essentiels :

Dispositif normand qui permet d'acquérir, développer, renforcer le socle de compétences générales, comportementales et transversales nécessaires à l'intégration sociale et professionnelle. Les objectifs de ce dispositif sont :

- Communiquer en français dans différentes situations (oral, écrit)
- Acquérir et développer les compétences en mathématiques, sciences et technologie

- Les Formations linguistiques complémentaires de l'Ofii : A2 ou B1
Également pour les signataires du CIR
Durée du parcours · 100 heures

Ateliers socio-linguistiques :

Dispositif national de proximité qui vise à rendre les apprenants autonomes dans les « espaces sociaux » : différents lieux ou institutions de la vie courante (la Poste, les transports en commun, l'école, la banque, le marché, l'hôpital etc.).

Dans ces ateliers, on apprend la langue française, les codes et savoirs socioculturels en vue de les mobiliser dans ces différents espaces et évoluer ainsi en toute autonomie.

- Acquérir et développer des compétences numériques
- Développer de nouvelles compétences utiles dans la vie quotidienne et dans les pratiques professionnelles

Ces ateliers se distinguent des cours de FLE où l'accent est mis sur l'atteinte d'un niveau de langue.

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) :

Dispositif qui vise les parents d'élèves primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors UE. Cette formation dispensée au sein des établissements scolaires a pour objectif d'améliorer les compétences des parents suivant trois axes d'apprentissage :

- L'acquisition du français en lien avec la scolarité des enfants
- Les valeurs de la république et leur mise en œuvre dans la société française
- Le fonctionnement et les attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents

Tous ces dispositifs sont référencés dans une **cartographie nationale** financée par la Dian et portée par le Réseau des Carif-Oref. Avec la mission Offre du Carif-Oref de Normandie, nous contribuons à son actualisation et à sa valorisation sur notre territoire.

Quels sont les principaux partenaires avec lesquels vous travaillez ?

Nous avons un périmètre qui couvre les cinq départements de la Normandie donc nos partenaires sont nombreux et complémentaires :

- Nos financeurs que sont l'Etat et la Région donnent les orientations politiques en matière de lutte contre

l'illettrisme, analphabétisme et FLE.

- Nos interlocuteurs institutionnels avec lesquels nous contribuons à la mise en place de projets régionaux selon leur périmètre d'intervention (Drac, Éducation nationale dont le Casnav, l'Ofii, Canopé, Agefiph, Pôle emploi, Missions locales, Opco...).
- Les partenaires de terrain, que nous accompagnons au quotidien, qui sont en prise directe avec le public : organismes de formation, tissu associatif et acteurs du champ culturel tels que les médiathèques.

Enfin, notre action sur le plan régional s'articule pleinement avec le niveau national, au travers de deux réseaux : Réseau national des professionnels des centres ressources illettrisme et analphabétisme (RNPCRIA) et celui des Carif-Oref (RCO).

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), quant à elle, impulse au niveau interministériel la problématique de l'illettrisme, portée par des correspondants dans les régions. En Normandie, nous articulons notre action avec sa représentante.

Est-ce que des nouveaux projets ont émergé ?

Sur le volet accompagnement linguistique des publics primo-arrivants, nous avons participé à la mise en place de deux projets impulsés par le RNPCRIA et financés par la Dian. Ceux-ci s'enrichissent d'année en année pour proposer un outillage efficace et actualisé pour les intervenants de la formation linguistique :

- Doc en stock (saison 7) est une plateforme numérique, gratuite et accessible à tous, proposant des repères et des ressources pédagogiques pour faciliter l'apprentissage du français auprès des migrants.



- Pop Alpha (saison 1) propose un outillage pédagogique pour accompagner au mieux les personnes peu ou pas scolarisées à l'apprentissage de la langue française.



Un mot à ajouter :

Pour faciliter la connaissance et l'orientation vers les formations liées à l'apprentissage et la maîtrise de la langue française à destination du public primo-arrivant, nous proposons, dans le cadre du programme de professionnalisation, une action de formation intitulée : "Comprendre le parcours d'intégration du public primo-arrivant pour mieux l'accompagner dans sa recherche de formation linguistique".



DÉFINITIONS

IMMIGRÉ

Selon la définition adoptée par le Haut conseil à l'intégration (HCI), un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se recoupent que partiellement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

ÉTRANGER

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

PRIMO-ARRIVANT

Le qualificatif de primo-arrivant désigne toute personne étrangère en provenance de l'étranger qui arrive pour la première fois en France. Mais ce terme recouvre des réalités très différentes selon les raisons de l'arrivée en France. L'Ofii considère comme étant primo-arrivant toute personne extra-européenne résidant pour la première fois et depuis moins de 5 ans en France.

MIGRANT

Personne qui quitte son lieu de résidence habituel pour s'établir temporairement ou définitivement ailleurs. Ce terme n'a aucune valeur juridique.

DEMANDEUR D'ASILE

Personne sollicitant la protection internationale mais dont la situation est en cours d'instruction. Au-delà de 6 mois d'instruction à l'Ofpra, le demandeur d'asile peut solliciter une autorisation de travail (accordée par la Préfecture).

BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

Personne reconnue par l'Ofpra ou la Cour nationale du droit d'asile comme bénéficiaire d'une protection internationale. Cette protection lui donne droit au séjour, au travail, lui accorde des droits sociaux et lui permet de solliciter la réunification familiale. Les différents statuts qui peuvent être accordés sont le statut de réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire et apatride.

RÉFUGIÉ

Selon le Comité inter mouvements auprès des évacués (Cimade), "au sens de la Convention de Genève de 1951, est éligible au statut de réfugié toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. Il existe aussi une acception non juridique de la notion de réfugié, qui désigne toute personne contrainte à quitter son pays d'origine et ne pouvant y rentrer". Pour l'Ofpra, le terme "réfugié" constitue un statut accordé au demandeur d'asile, donnant droit à une carte de résident de 10 ans renouvelable.

BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE

La protection subsidiaire est l'autre forme de protection qui peut être accordée. Elle est attribuée au demandeur d'asile qui ne remplit pas les conditions d'obtention du statut de réfugié mais pour lequel il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'il courrait, dans son pays, un risque réel de subir des atteintes graves (source : Ofpra). Elle donne droit à une carte de séjour pluriannuelle de 4 ans.

APATRIDE

Selon la définition juridique internationale, un apatride est une "personne qu'aucun État ne reconnaît comme son ressortissant par application de sa législation". "Un apatride ne possède la nationalité d'aucun pays". (source : Agence des Nations Unies pour les réfugiés - UNHCR).

SITOGRAPHIE

SITES OFFICIELS ET D'INFORMATION

<https://www.ofii.fr/>
Site de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

<https://www.ofpra.gouv.fr/>
Site de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

<https://www.ac-normandie.fr/>
L'information sur le Casnav du rectorat de Normandie

<https://www.education.gouv.fr/>
L'enquête annuelle portant sur les élèves allophones nouvellement arrivés sur le territoire français et ayant besoin d'un accompagnement en français langue seconde (FLS)

<https://www.ipi-normandie.fr/>
Site d'information et de prévention de l'illettrisme en Normandie

<https://www.bonjourbonjour.fr/>
Site et application mobile pour trouver facilement une formation pour apprendre le français, selon les besoins et le niveau

<https://www.intercariforef.org/>
La cartographie nationale des formations linguistiques disponibles

<https://www.profilinfo.fr/>
Outils, méthodes empruntables au centre de ressources du Carif-Oref de Normandie

SITES DE RESSOURCES

<https://www.forumrefugies.org/>
Association qui agit en France et à l'international pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit.

<https://actionemploi-refugies.com/guides-ier-2023/>
Guides Info Emploi Réfugiés 2023

<https://refugies.info/fr/>
L'information pour les personnes réfugiées en France

<https://reseau-cria.fr/pop-alpha/>
Pop Alpha : Professionnalisation et Outils pour les Partenaires de l'intégration

<https://docenstockfrance.org/>
Accompagnement et apprentissage partagé et réussi du français

www.ensemble-en-france.org/
Espace de ressources sur la société française à destination d'un public spécifique de migrants.

<http://fad-fle.net/>
Plateforme de Formation à Distance FLE.

<https://www.leplaisirdapprendre.com/>
CAVILAM - Alliance Française - ressources pédagogiques pour les enseignants et les enseignants de français du monde entier.

www.lepointdufle.net/
Ressources pour apprendre et enseigner le français. Différents secteurs professionnels : français de l'entreprise, français du tourisme, hôtellerie, restauration, secteur de la propreté.

<https://www.lesfeesdufle.com/>
Jeux et cartes, vidéos, musiques, quiz... pour accompagner des cours de FLE

www.verbotonale-phonetique.com/
Phonétique du FLE à visée didactique

www.podcastfrancaisfacile.com/
Apprentissage du français à son rythme.

<https://francaisfacile.rfi.fr/fr/>
Apprentissage du français avec l'actualité internationale.

<https://www.eiffel-e.fr/>
Serious game dédié aux publics en apprentissage de la langue, et dont l'objet principal est de sensibiliser aux codes et usages du monde professionnel en France.

<http://j-apprends.fr/>
Application d'alphabétisation pour adultes
Communication à l'oral en français dans des situations de la vie quotidienne.

<https://solodou.com/>
Alphabétisation. Apprentissage de la lecture et de l'écriture.

<http://fei.accentgrave.net/>
Apprentissage de la langue française à travers le contexte du langage des métiers de la propreté.

<https://fli.atilf.fr/>
Français Langue d'Intégration et d'Insertion. Formation linguistique des personnes en parcours d'intégration et d'insertion

<https://lecafefdufle.fr/>
Tests de placement FLE en ligne.

<https://www.fle.fr/>

Site de l'Agence de Promotion du FLE, organisme professionnel d'information sur l'offre des centres de français en France, privés et publics.

<http://agi.to/enseigner/ressources>

Plateforme collaborative autour de l'enseignement du FLE.

<https://fr.islcollective.com>

Site collaboratif d'une communauté d'enseignants de langues issus de tout le globe.

<http://www.tv5monde.com>

Portail offrant des ressources et des fiches pédagogiques.

<http://www.programmealphab.org/>

Ressources pour tous les intervenants en particulier bénévoles.

<https://afip.velay.greta.fr/>

Action Français pour l'Insertion Professionnelle (AFIP). Outil de compréhension du monde professionnel au service de l'apprentissage du français, langue d'intégration.

<https://parlemploi.velay.greta.fr/>

Capsules de formation basées sur des vidéos authentiques pour accompagner le parcours vers l'emploi

SIGLES ET ACRONYMES

AGIR Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés

BPI Bénéficiaire de la Protection Internationale

CASNAV Centres Académiques pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs

CECRL Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

CIMADE Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués

CIO Centre d'Information et d'Orientation

CIR Contrat d'Intégration Républicaine

CNDA Cour Nationale du Droit d'Asile

DELF Diplôme d'Études en Langue Française

DEPP Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

DIAN Direction de l'Intégration de l'Accueil et de la Nationalité

DILF Diplôme Initial de Langue Française

DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles

FLE Français Langue Étrangère

FLS Français Langue Seconde

HCI Haut Conseil à l'Intégration

MLDS Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

OEPRE Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants

OFII Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OPCO Opérateur de Compétences

RCO Réseau des Carif-Oref

SPE Service Public de l'Emploi

UPE2A Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

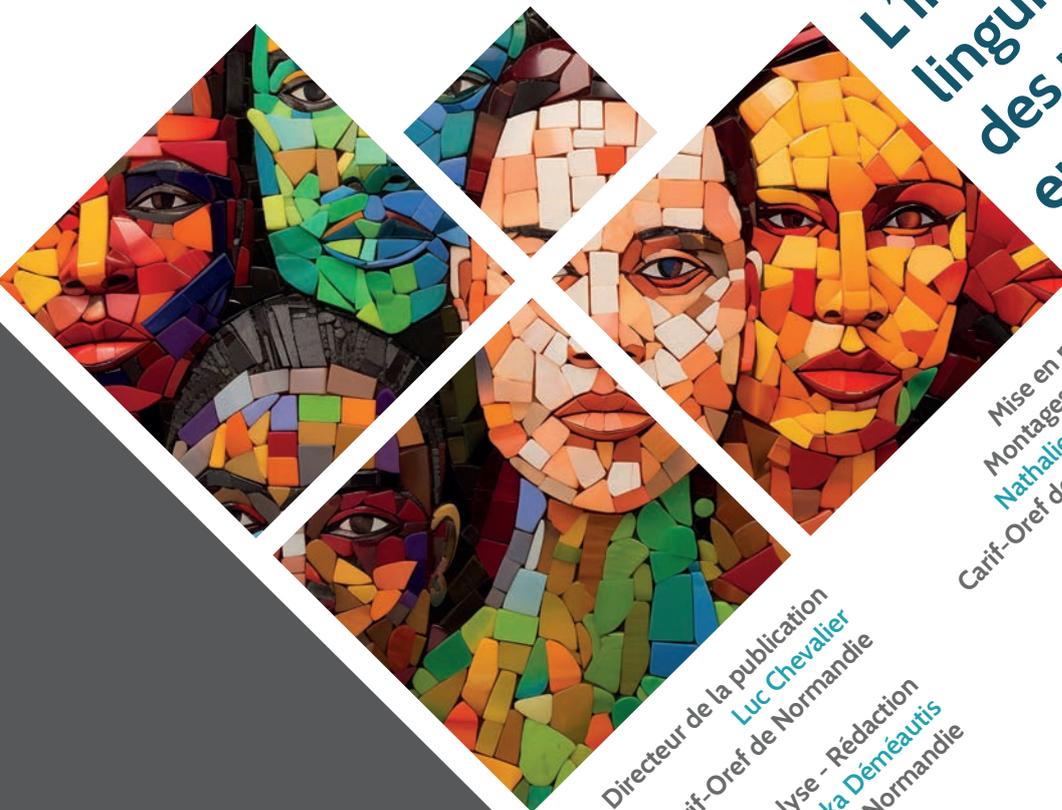
UPE2A-NSA Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants Non Scolarisés Antérieurement



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'intégration linguistique des primo-arrivants en Normandie



Mise en page
Montages photo
Nathalie Grember
Carif-Oref de Normandie

Crédit photo
Adobe Stock

Février 2024

Directeur de la publication
Luc Chevalier
Carif-Oref de Normandie

Analyse - Rédaction
Malyka Déméautis
Carif-Oref de Normandie

carif-oref
de normandie



RÉGION
NORMANDIE



Site de Caen

Unicité, Bat A
10 Rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Site de Rouen

Atrium
115 boulevard de l'Europe,
BP 1152
76176 ROUEN Cedex



Tél : 02 31 95 52 00



Email : contact@cariforefnormandie.fr